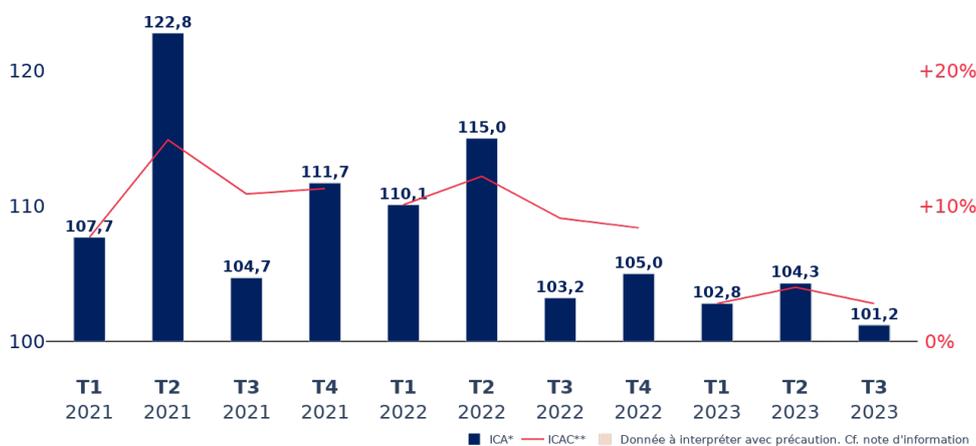


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

• Au 3e trimestre 2023, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 66 000 TPE-PME d'Occitanie de notre échantillon est de 101,2, soit une augmentation de 1,2% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 3e trimestre 2022. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique une hausse de CA de 2,8% depuis le début de l'année. Si l'activité progresse pour le 11e trimestre consécutif, il s'agit également de la plus faible croissance enregistrée depuis la fin d'année 2020. Cette performance place la région au 11e rang du classement national avec un résultat inférieur de 0,3 point à la moyenne française.

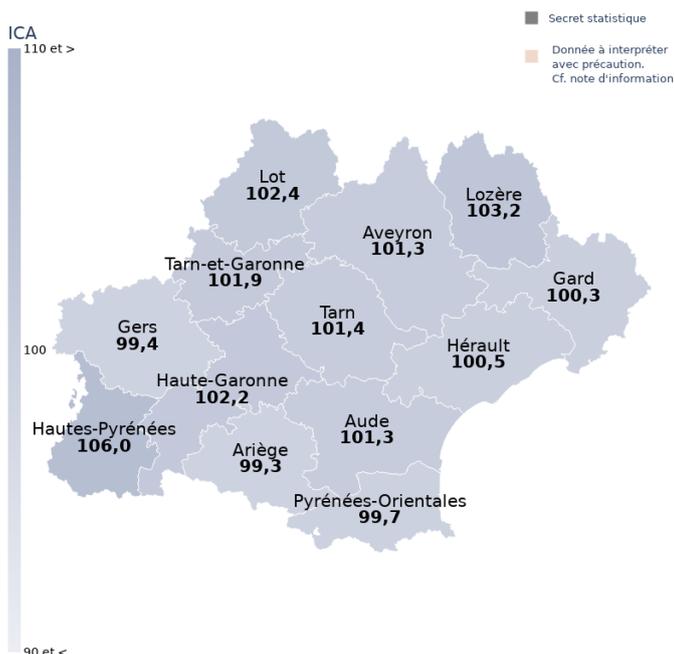
• Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté de 4,9% entre septembre 2022 et septembre 2023. Si les prix de l'alimentation, des services et des produits manufacturés ont ralenti sur un an, ceux de l'énergie ont augmenté du fait du rebond des produits pétroliers.



+2,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période de 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022

La Carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Les TPE-PME de tous les départements d'Occitanie ont affiché un CA en progression au 3e trimestre 2023, à l'exception de celles des Pyrénées-Orientales (-0,3%), du Gers (-0,6%) et de l'Ariège (-0,7%). Les résultats sont toutefois nettement inférieurs à ceux enregistrés lors du précédent trimestre.
- Les entreprises des Hautes-Pyrénées (+6% en valeur) et de la Lozère (+3,2%) affichent les plus fortes augmentations, suivies de celles du Lot (+2,4%), de Haute-Garonne (+2,2%), du Tarn-et-Garonne (+1,9%), du Tarn (+1,4%), de l'Aude (+1,3%) et de l'Aveyron (+1,3%). Les structures de l'Hérault (+0,5%), du Gard (+0,3%), des Pyrénées-Orientales (-0,3%), du Gers (-0,6%) et de l'Ariège (-0,7%) enregistrent, quant à elles, des résultats en deçà de la moyenne régionale (+1,2%).

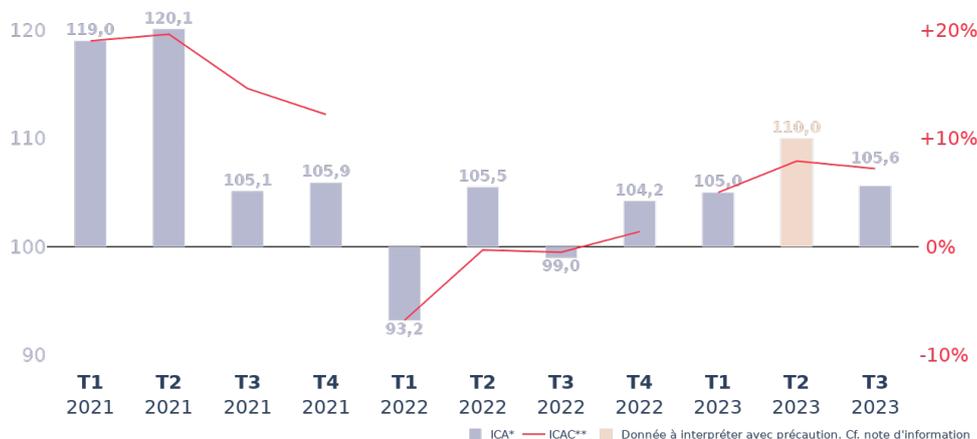
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 670 TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon affichent un quatrième trimestre consécutif de croissance, +5,6% (en valeur) au 3e trimestre 2023 et +7,2% en cumulé depuis le début d'année. Cette augmentation démontre la capacité des entreprises du secteur à faire face à l'inflation. Celles-ci sont impactées par la hausse importante du coût de l'énergie depuis le 4e trimestre 2022 et par l'augmentation du coût des matières premières (beurre, farine, etc.). Par ailleurs, les TPE-PME parviennent avec succès à résister à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles, souvent installées en périphérie des villes, qui proposent des produits à des prix moins élevés grâce à la vente en grande quantité. Cependant, selon la dernière note de conjoncture Altarea, la hausse des défaillances d'entreprises dans le secteur agroalimentaire concernent principalement les boulangeries-pâtisseries (+16%).



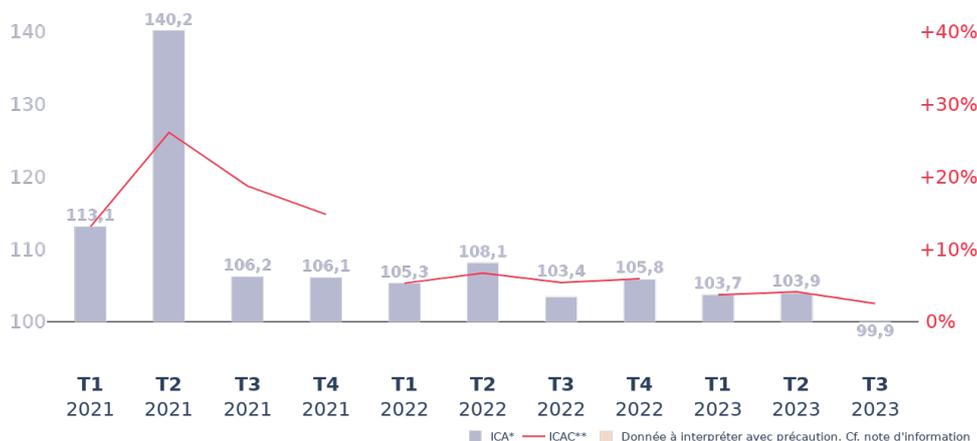
+7,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Construction

Les 10 700 TPE-PME de la construction voient leur CA stagner (-0,1% en valeur) au 3e trimestre 2023 et progresser de 2,5% depuis le début d'année, résultat porté par la hausse des coûts répercutés sur les prix. L'activité en elle-même se réduit, en particulier dans le neuf, avec une chute qui s'intensifie selon la CAPEB (note de conjoncture du 3e trimestre 2023). La rénovation énergétique semble également perdre du terrain, même si cet élément est nuancé par les tendances de septembre 2023 publiées par la FFB, qui fait état d'un redressement. Les TPE-PME du secteur ont un besoin croissant de trésorerie en raison de la baisse d'activité et de l'allongement des délais de paiement des clients. Difficultés corroborées par la dernière conjoncture Altarea avec une hausse du nombre de défaillances dans le secteur.



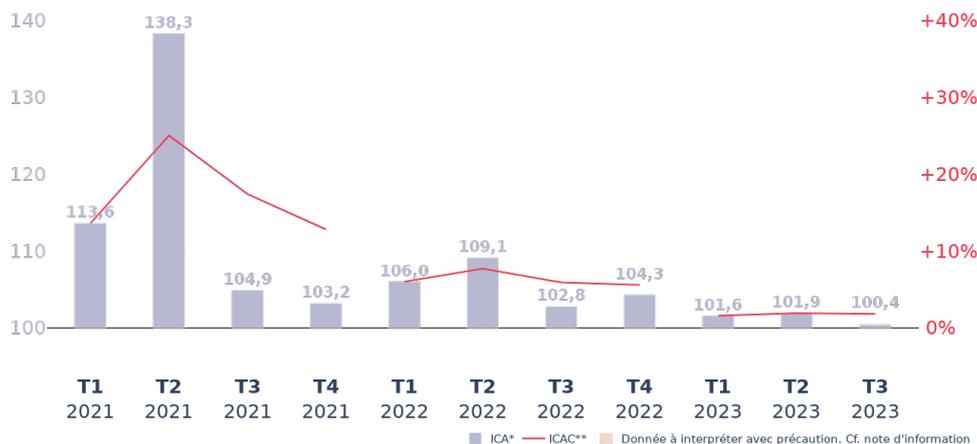
+2,5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Les 2 150 entreprises de maçonnerie enregistrent une légère hausse de CA de 0,4% (en valeur) au 3e trimestre 2023 par rapport à la même période en 2022. En cumulé sur l'année, la hausse atteint 1,8%. Ce corps de métier est particulièrement impacté par la chute de l'activité dans le logement neuf qui n'est plus compensée par les chantiers d'amélioration et d'entretien, qui semblent reculer ce trimestre. Parallèlement, les prix des matériaux restent élevés et leurs hausses restent supérieures à l'inflation (CAPEB - note de conjoncture du 3e trimestre 2023). Selon la dernière conjoncture Altarea du 3e trimestre 2023, le nombre de défaillances se rapproche du niveau d'avant-crise.



+1,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers (4511Z)

Après la hausse d'activité du précédent trimestre, les 490 commerces de voitures et véhicules légers de notre échantillon affichent une baisse de CA au cours du 3e trimestre 2023 (-3,6% en valeur par rapport à la même période de l'année précédente). En cumulé depuis le début d'année, l'activité des TPE-PME du secteur stagne (+0,1%). La hausse des taux d'intérêt faisant augmenter les prix déjà élevés des véhicules neufs, les Français conservent leur véhicule plus longtemps, dans un contexte de baisse de pouvoir d'achat. Comme l'indique un article du Figaro du 1 novembre 2023, la progression des immatriculations depuis le début d'année est en trompe l'œil, car elles correspondent à la livraison des véhicules commandés depuis des mois.



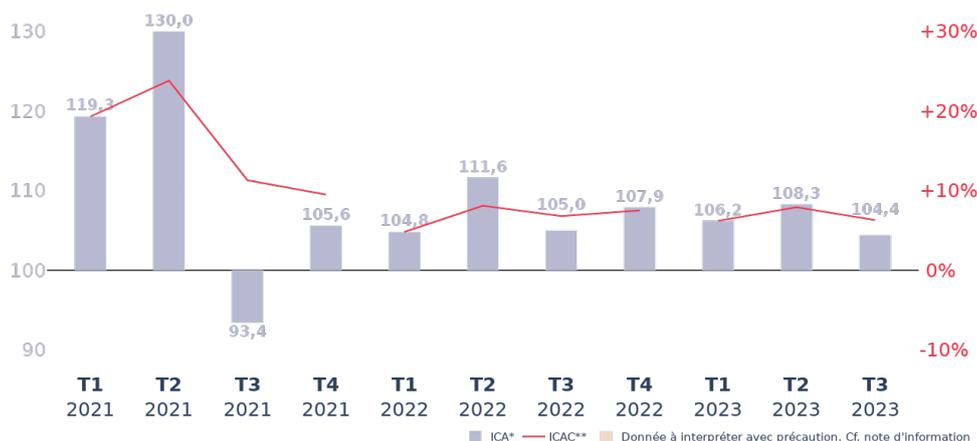
+0,1 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les 1 530 TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon affichent un huitième trimestre consécutif de croissance (+4,4% en valeur par rapport au 3e trimestre 2022). En cumulé depuis le début d'année, la hausse atteint +6,3%. Selon le baromètre Mobilians-Solware repris par le site de l'Argus, le CA reste porté par l'augmentation du coût des pièces. L'effet « vacances » et les opérations préventives d'entretien ont également porté l'activité au 2e trimestre et au début du 3e trimestre.



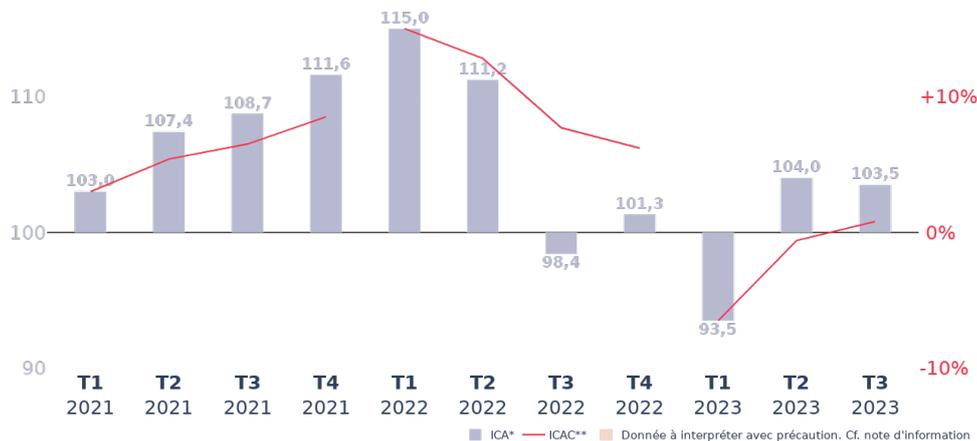
+6,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Les 830 pharmacies de l'échantillon affichent une hausse de CA de 3,5% au 3e trimestre 2023 par rapport au 3e trimestre 2022, période où l'activité avait baissé (-1,6%). En cumulé depuis le début d'année, l'activité des pharmacies redevient légèrement positive (+0,8%). La nette diminution de l'activité engendré par l'épidémie de Covid-19 a fait mécaniquement diminué le CA en fin d'année 2022 et au début de l'année 2023. Pour Xerfi, l'activité pourrait également être pénalisée par les fortes baisses de prix imposées par les pouvoirs publics sur les médicaments, couplées aux mesures visant à maîtriser le volume des prescriptions.



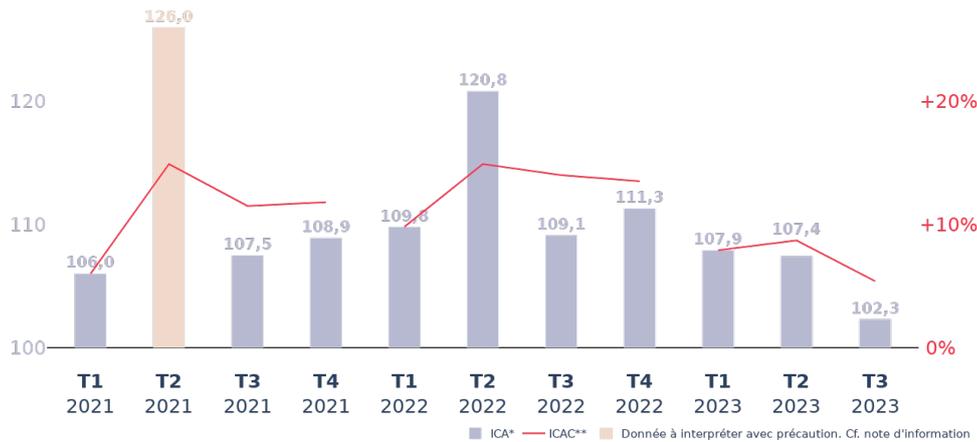
+0,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Transports et entreposage

Nouveau trimestre de progression de CA pour les 1 500 TPE-PME des transports et de l'entreposage de l'échantillon : +2,3% par rapport au 3e trimestre 2022. Il s'agit toutefois de la plus faible progression enregistrée depuis le début de l'année 2021. Les entreprises du secteur atteignent une hausse de +5,4% en cumulé depuis le début d'année. La baisse de la consommation des ménages pèse sur la demande de transport de marchandises dans un contexte inflationniste tendu. Comme l'indique la note de conjoncture Altares du 3e trimestre 2023, le secteur connaît son taux de sinistralité le plus haut des 10 dernières années au niveau national.



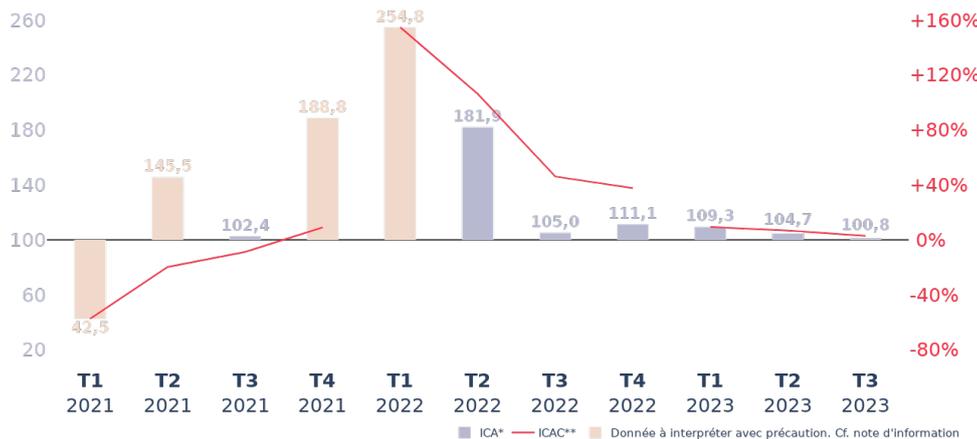
+5,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Hébergement et restauration

Les 6 000 structures de l'hébergement et restauration enregistrent une légère hausse de CA de 0,8% (en valeur) au 3e trimestre 2023. En cumul depuis le début d'année, l'activité est en hausse (+2,9%). Les données mensuelles révèlent un recul de l'activité lors des mois de juillet-août, compensé par le rebond du mois de septembre. Selon le bilan d'Atout France, si l'été a été globalement satisfaisant au niveau national en termes de fréquentation domestique malgré le contexte économique complexe, c'est surtout la clientèle internationale qui a tiré l'activité du secteur vers le haut. Le mois de septembre a aussi été favorable en particulier grâce à la Coupe du monde de rugby et ses 600 000 visiteurs. Selon le groupe Altares, si le nombre de défaillances a augmenté dans le secteur de la restauration au 3e trimestre 2023 (+21%), il a reculé dans l'hébergement (-13%).



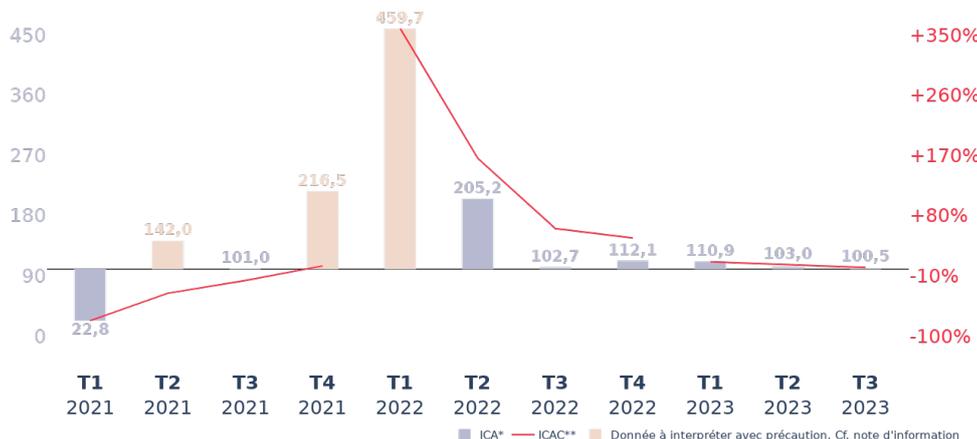
+2,9 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Restauration traditionnelle (5610A)

Les 2 700 restaurants traditionnels de l'échantillon ont vu leur activité croître de 0,5% en valeur au 3e trimestre 2023 par rapport au 3e trimestre 2022 et de 2,3% en cumul depuis le début d'année. Selon un article des Echos Etudes datant du 26 septembre 2023, malgré le bilan touristique positif sur la période, la dynamique de croissance de la restauration a ralenti pendant la saison estivale en raison des arbitrages des consommateurs qui ont limité leurs sorties et leurs dépenses dans un contexte inflationniste tendu. Tendence confortée par les données mensuelles d'Image PME qui indique une baisse de CA en juillet août et un rebond en septembre. Selon le groupe Altares, 625 restaurants de table ont fait défaut au niveau national au cours du 3e trimestre 2023, soit un niveau de défaillance proche de celui de l'été 2019 (634).



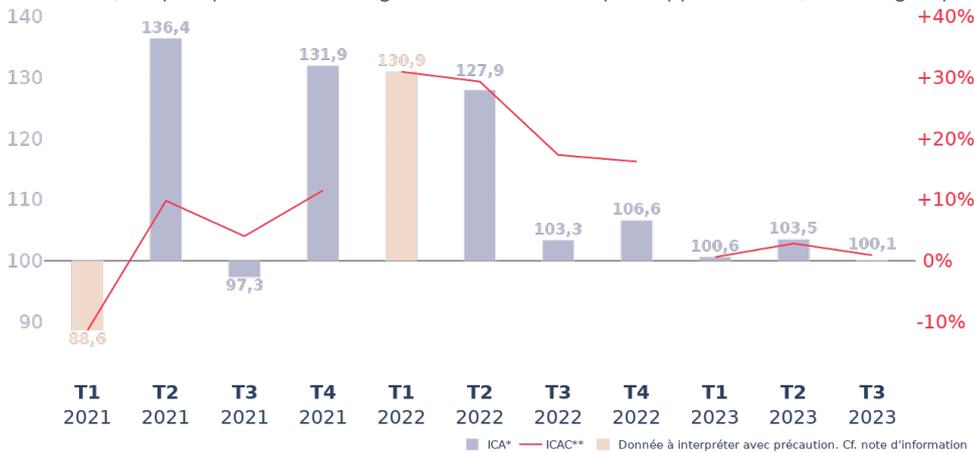
+2,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Restauration de type rapide (5610C)

Les 1 250 professionnels de la restauration rapide de l'échantillon voient leur CA stagner (+0,1%) au 3e trimestre 2023 par rapport au 3e trimestre 2022 et légèrement progresser de +0,9% en cumulé depuis le début d'année. Selon les résultats de l'étude « restauration » de Gira Conseil, spécialiste du secteur, présentés dans un article des Echos du 21 septembre 2023, 55% du CA de la restauration est maintenant réalisé par la restauration rapide alors qu'il y a une quinzaine d'années le CA de la restauration traditionnelle représentait 60% du chiffre global de la restauration. Ce changement a été accéléré par la Covid-19 et la forte inflation. En dépit de ces bonnes performances, le nombre de défaillances dans le secteur atteint un nombre record avec 532 défauts au 3e trimestre 2023 au niveau national, ce qui représente une augmentation de +28% par rapport à 2022, selon le groupe Altares.



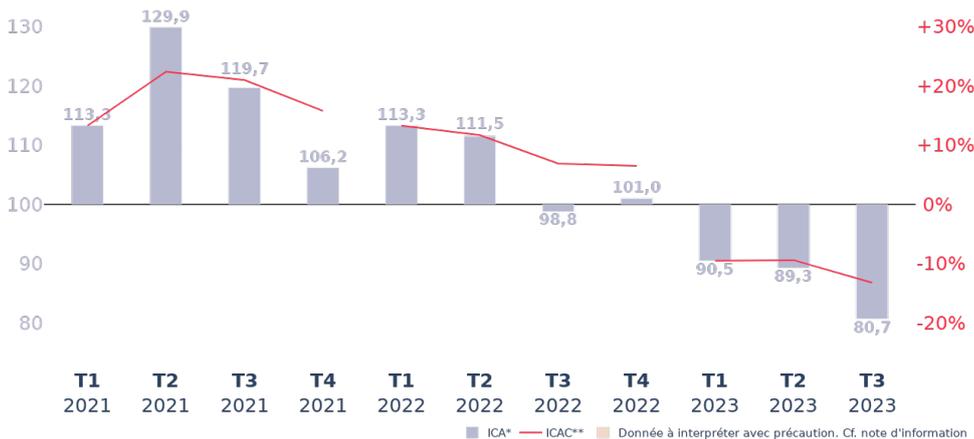
+0,9 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Agences immobilières (6831Z)

Les 1 300 agences immobilières de l'échantillon enregistrent une nouvelle chute d'activité au cours du 3e trimestre, -19,3% par rapport à la même période un an plus tôt. En cumul depuis le début d'année, la baisse atteint -13,2%. Les prix de l'immobilier tendent à baisser depuis le début d'année, mais cette diminution ne compense pas la hausse des taux. Selon la note de conjoncture de la FNAIM, l'année 2023 devrait atteindre un record historique de baisse des ventes (-20%) sur un an. La pénurie de biens à vendre s'est transformée en pénurie de biens à louer, avec une offre de logements globalement insuffisante. Dans ce contexte, le nombre de défaillances d'agences immobilières a doublé lors du 3e trimestre selon Altares.



-13,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Coiffure (9602A)

Les 1 660 entreprises de coiffure de l'échantillon affichent une hausse d'activité au 3e trimestre 2023 de +0,6% en valeur et de +1,2% en cumulé depuis le début d'année. Cette légère hausse résulte de la combinaison de plusieurs phénomènes. La hausse des coûts, notamment de l'énergie, impacte les salons qui en répercutent au moins une partie sur les prix, ce qui tend à dopper la croissance en valeur. Mais les marges, elles, tendent à diminuer. Dans le même temps, la crise sanitaire et l'inflation ont induit un espacement des visites de la part des clients. Selon la note Altares du 3e trimestre, les sinistralités sont au plus haut depuis dix ans pour le secteur même si le Président de l'UNEC (Union nationale des entreprises de coiffure) tempère en indiquant que les entreprises sont certainement trop nombreuses et que le secteur se « règle ».



+1,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 66 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.
Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.
- Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr

Infographie réalisée par :